



CFE-CGC NORAUTO

cfe-cgc-norauto.com



NÉGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES 2011 LA CFE-CGC REVENDIQUE :



Rémunérations:

+2,8%

à compter du 1er janvier 2012

Prise en charge des chèques déjeuner par l'entreprise à :

75%

au lieu de 60% à compter du 1er octobre 2011



Objectif : améliorer les avantages sociaux distribués par les C.E.

Augmentation du budget des oeuvres sociales des C.E. : passer de 0,6% à 0,8% de la masse salariale brute

+0,20

à compter du 1er octobre 2011

4 Primes congés payés (semaines primables) : augmentation de 20% (ce qui conduirait à toucher 90 euros pour les «semaines vertes», au lieu de 75 euros)

CFE-CGC NORAUTO

1ère FORCE SYNDICALE DE L'ENCADREMENT

www.cfe-cgc-norauto.com